

Extrait du registre des délibérations Séance du treize Décembre deux mil dix sept

L'an deux mil dix-sept et le treize Décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de CHOFFY Patrick Maire.

Présents : M. CHOFFY Patrick, Maire, Mmes : LAVANNE Faosat, LEBLOND Valérie, MENAGER Véronique, VALLEY Viviane, MM : AUDINELLE Eric, MARTIN Englebert.

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : LHUILLERY Mickaël à Mme MENAGER Véronique, PLENOIS Benjamin à M. CHOFFY Patrick

Excusé(s) : MM : DRAPPIER Ludovic, MORCHOISNE Laurent

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 7

Date de la convocation : 05/12/2017

Date d'affichage : 05/12/2017

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le 14/12/2017 et publication.

A été nommée secrétaire : Mme MENAGER Véronique

SOMMAIRE

Réf : 2017 045 - APPROBATION MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCPNL AU 01 JANVIER 2018

Vu la délibération n°C2017-98 du conseil communautaire de la Communauté de communes de la Plaine du Nord Loiret relatif au transfert de compétences "Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire" et "en matière de politique de la ville : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville".

Entendu l'exposé du Président,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'approuver la modification des statuts en conséquence.
A la majorité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 2)

Réf : 2017 046 - ADHESION DE LA CC COEUR DE BEAUCE (28) A L'EPFLI

Vu la notification d'adhésion de la Communauté de communes Cœur de Beauce (28) à l'EPFLi Foncier Cœur de France,

Vu la délibération du 24 novembre 2017 du conseil d'administration de l'EPFLi approuvant l'adhésion,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,

- **EMET** un avis favorable à l'adhésion de la Communauté de communes Cœur de Beauce (28) à l'EPFLi Foncier Cœur de France,
A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

AFFAIRES DIVERSES :

1. Le conseil municipal fixe la date des vœux 2018 au 19 janvier à 19h00.
2. Il fixe la date du repas des personnes âgées au 17 mars 2018.
3. Monsieur le maire évoque le déplacement de la colonne à verre mais cela ne semble pas possible rue du Clos par manque de place sur l'espace public. Il est suggéré un emplacement rue de la Plante à proximité des jardins. Une réunion sera organisée sur place mais en raison des travaux de renforcement du réseau d'eau potable l'échéance est reportée.

En mairie, le 14 décembre 2017
Le Maire

Patrick CHOFFY